Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse

Herausgeber: Aînés

Band: 12 (1982)

Heft: 10

Rubrik: Pro Senectute : pour la vieillesse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

SECRÉTARIATS CANTONAUX:

Genève, 5, place de la Taconnerie (022) 21 04 33
Lausanne, 49, rue du Maupas (021) 36 17 21
La Chaux-de-Fonds, 27, rue du Parc (039) 23 20 20
Bienne, 8, rue du Collège (032) 22 20 71
Delémont, 49, avenue de la Gare (066) 22 30 68
Tavannes, 4, rue du Pont (032) 91 21 20
Fribourg, 26, rue Saint-Pierre (037) 22 41 53
Sion, 7, rue des Tonneliers (027) 22 07 41

Et si vous nous aidiez à aider?

Nous, c'est Pro Senectute, Fondation suisse pour la Vieillesse. Sans doute nous connaissez-vous déjà, parce que, étant à la disposition des personnes âgées en difficulté morale, physique ou matérielle, nous avons créé à leur intention 75 centres d'information régionaux dirigés par les secrétariats cantonaux dont la liste figure en tête de cette page. 300 collaborateurs salariés et de nombreux auxiliaires accomplissent des tâches variées, qui, toutes, tendent à améliorer la vie des aînés et, surtout, à leur permettre de vieillir paisiblement à domicile.

A de nombreuses reprises nous avons publié dans les pages Pro Senectute d'«Aînés» la liste de nos activités qui vont des consultations individuelles gratuites aux repas à domicile, en passant par l'aide au foyer, l'aide financière, l'aide morale, etc.
Notre but n'est pas de nous répéter; à la théorie nous préférons la pratique. Voici quelques cas typiques, authentiques, qui démontrent que l'éventail de l'aide apportée par Pro Senectute est large, et que la Fondation suisse pour la Vieillesse s'efforce de répondre aux aspirations et aux besoins des personnes âgées qui s'adressent à elle. Quelques exemples de cas où Pro Senectute est appelée à intervenir:

— M. V.T. a des ennuis avec sa gérance. Il est menacé d'expulsion parce qu'il ne peut accepter une augmentation du loyer et des charges. Un ami lui conseille de prendre contact avec le service des consultations individuelles de Pro Senectute où il est reçu cordialement et où on l'écoute exposer son problème. Des conseils utiles lui sont donnés et Pro Senectute se chargera de certaines démarches, si nécessaire. En cas d'urgence, une aide financière est possible. Si M. V.T., handicapé, n'avait pu se rendre à Pro Senectute, Pro Senectute serait venu à lui.
— La situation financière des aînés n'est pas toujours bonne, loin de là. Pour ceux qui n'ont que l'AVS et les prestations complémentaires, toute dépense imprévue est source d'angoisse. Pro Senectute écoute, conseille, aide à dissiper cette angoisse.
C'est le cas de Mme V.S.: «Je tourne juste, mais je vis très simplement. Je ne sors jamais. L'achat d'un manteau d'hiver est une dépense que je ne peux envisager. Pro Senectute m'a dépannée...»
— Mme S.Z.: «Je vis dans un vieil appartement et je paye un loyer de 78 francs par mois. Ce n'est pas cher, mais à cette somme il faut ajouter des charges mensuelles de 260 francs. Or, les prestations complémentaires ne remboursent les charges qu'à raison de 400 francs par année. Alors, je vous le demande: comment faire?»

— Mme T.R.: «Je suis gravement handicapée de la vue et je dois avoir recours à plusieurs personnes pour des travaux ménagers: lessive, repassage, nettoyage, cuisine... Je ne touche aucune aide financière et mon budget est trop lourdement grevé»...

— ... et Mme V.V.: «Je dois avoir recours à une aide pour faire ma toilette. Je dois naturellement la payer, et pour se faire, je dois strictement limiter mes dépenses à l'essentiel, et me priver.
Dans ces deux cas, une aide au foyer de Pro Senectute pourra intervenir efficacement.
— M. A.W.: «Pour me rendre chez l'oculiste je prends le bus, mais je ne peux rentrer qu'en taxi après l'attente qui est toujours de plusieurs heures. Pro Senectute a accepté de payer une partie des frais».
— M. S.R.: «Ma sœur vient de mourir. Nous vivions ensemble et partagions le loyer. A ce problème s'ajoute celui des repas. Il n'y a pas d'autre solution que de recourir aux repas à domicile...»
— Hémiplégique, je ne puis me charger des travaux de la cuisine. Les repas

précuisinés que me procure Pro Senectute apportent une bonne solution...»

Ces exemples pourraient être multipliés à l'infini. Ce qu'il faut savoir, **c'est que Pro Senectute existe,** que cette institution est à la disposition de tous les aînés en difficulté et qu'il suffit de faire appel à elle pour qu'une aide, un conseil, une démarche, une éventuelle participation financière permettent de débloquer une situation. Les travailleurs de Pro Senectute vont souvent voir les gens à leur domicile pour se renseigner sur leurs besoins, et ils leur proposent des solutions.

Mais, pour améliorer la qualité de la vie des personnes âgées, Pro Senectute doit pouvoir disposer de moyens financiers permettant de mettre sur pied les services nécessaires, ou de développer ceux qui existent déjà. Que les bénéficiaires contribuent aux frais qu'ils occasionnent ne résout pas tout. Une marge reste à couvrir. La préoccupation première de Pro Senectute, aujourd'hui, c'est de permettre aux personnes âgées de rester chez elles le plus longtemps possible, grâce à l'intervention de ses services. Mais comment réussir à satisfaire le plus grand nombre? En trouvant des moyens financiers suffisants. La seule façon de le faire, c'est de verser un don, même modeste, à la collecte d'automne 82 que Pro Senectute organise dans chaque canton.

Aidez ceux qui aident! Aidez Pro Senectute à poursuivre ses activités et à continuer à les développer pour le plus grand bien de tous!

Pro Senectute remercie toutes les personnes qui répondront à son appel.

Valais 19—361
Fondation pour la Vieillesse, Sion

Pro Senectute Fribourg 17—6737
Collecte d'automne

Neuchâtel 20—1040
Pro Senectute Neuchâtel (Collecte)

Pro Senectute Jura 25—773
Comité Jura pour la Vieillesse
Delémont

Pro Senectute Jura Bernois
Tavannes 25—1405
(Collecte)

Bienne 25—1509
Collecte Pro Senectute, Bienne

Genève 12—463
Fondation pour la Vieillesse
Pro Senectute (Collecte)

Vaud 10—5137
Comité vaudois pour la Vieillesse
(Collecte)

VAUD

Soins à domicile

Une expérience unique en Suisse

Les délais rédactionnels d'un mensuel ne lui permettent pas toujours d'être aussi actuel que le désire le chroniqueur. C'est la raison pour laquelle nous ne parlons qu'aujourd'hui de la conférence de presse donnée en mai au Secrétariat général du Département de la prévoyance sociale et des assurances. Il s'agit en l'occurrence d'une expérience unique en Suisse qui s'étendra sur plusieurs années. Orateur principal: le secrétaire général du département, M. Elie Benmoussa. Objet de la réunion: une expérience pilote originale tentée par l'Etat de Vaud en matière d'extension de l'action médico-sociale à domicile.

M. Benmoussa le souligna d'emblée: il s'agit d'un problème aigu. Un groupe de travail est à l'œuvre et fait face à nombre d'interrogations: financement, choix des régions, une rurale, une urbaine (Payerne et Nyon). Le financement est assuré à égalité par l'Etat, les caisses maladie et les communes. Pour sa part le Conseil d'Etat a donné son accord pour l'étude, base de l'expérience, à la condition toutefois que celle-ci «ne débouche pas sur quelque chose qui biffe le passé». Pour la conduite de cette étude, un coordinateur, M. Bernard Bachelard, a été engagé. L'accueil du projet est partout favorable.

Mais comment agir avec efficacité sur le terrain? Là est la difficulté. Le but est d'essayer de vérifier la possibilité d'utiliser les structures à domicile, et de déterminer les cas des gens heureux de rentrer chez eux en quittant l'établissement hospitalier, ce qui soulève toute sorte de problèmes, à commencer par celui de l'«espace physique» de l'appartement: seuils, poignées, etc. Les aînés finissent de plus en plus leurs jours à l'hôpital, loin de leur cadre familial. Cette tendance pourrait-elle être inversée? Vaud en est convaincu, et c'est là le fond du problème.

L'objectif est donc double. Il est d'abord social et sanitaire: fournir aux personnes semi-indépendantes et vivant chez elles, une assistance médico-sociale, soit soins à domicile et prise en charge sociale, sans oublier la lutte contre l'isolement. Il est aussi économique: limiter tant que faire se peut le séjour à l'hôpital. Aspect technique ensuite, consistant à évaluer le rendement de l'action médico-sociale à domicile, en définissant dans quelles conditions et pour quelle population ce rendement peut être le meilleur, ceci sans décourager le bénévolat. A la fin de l'expérience pilote, il sera possible de préciser la politique de prise en charge des aînés dans le canton de Vaud, où l'investissement annuel est de quelque 800 000 francs pour le financement de l'expérience dans les deux zones choisies. M. Bachelard, coordinateur, souligna que l'expérience débute par une action sur le terrain tendant à la mise sur pied d'un bilan, en tenant compte du fait que dans les régions en question, les soins à domicile existent grâce aux infirmières de santé, à Pro Senectute, etc. Premières conclusions: les services sur place sont capables de répondre aux demandes. Mais dans les deux zones, une meilleure coordination de toutes les organisations concernées est hautement souhaitable. Deux infirmières de santé publique ont été engagées comme coordinatrices locales. Elles feront un bilan d'ensemble au départ d'une prise en charge, et ce dans tous les domaines: famille, finances, psychologie, etc. On l'imagine: le problème n'est pas simple. Le district de Payerne, par exemple, compte 20 communes. Il faudra donc s'efforcer de trouver des personnes pouvant s'occuper de 2 à 3 villages. En bref, il s'agit d'une prospection dans les villages en vue d'interventions si nécessaire. Il faut aussi approcher les autorités communales afin d'étudier les solutions pratiques, notamment en ce qui concerne les repas chauds à domicile. Autre tâche, et non des moindres: l'information. Un imprimé tous ménages est prévu.

L'expérience durera 2 à 3 ans. Elle n'est pas très spectaculaire, mais elle est pratique.

D'autres personnalités s'exprimèrent au cours de cette conférence de presse, notamment le Dr Armand Forel, municipal à Nyon, le préfet Nicod de Payerne, et M. Ammann, chargé des évaluations.

Nous aurons l'occasion de revenir sur cette intéressante expérience unique en Suisse.

«Le Cotterd» souffle ses deux bougies

«Le Cotterd», rappelons-le, est l'un des deux centres de jour lausannois de Pro Senectute-Vaud. Situé au n° 5 de la place Chauderon, il accueille tous les après-midi de la semaine une vingtaine de personnes du 3e âge. La blonde Pierrette Binggeli en est l'animatrice attentive. Elle a su y créer l'atmosphère qui plaît, attire, retient. Chacun s'y sent vraiment à l'aise. J'allais dire «comme à la maison». Peut-être mieux, car il y a la compagnie en plus. A l'âge de la retraite, quand on ne travaille plus, le temps est long, on souffre souvent de solitude entre quatre murs. Au Cotterd, on retrouve des amis, des confidents, des partenaires... pour jouer aux cartes. C'est d'ailleurs la principale occupation des habitués. L'atelier de création connaît aussi le succès.

Le 1er juin dernier, «Le Cotterd» soufflait ses deux bougies. Ce fut l'occasion de «fêter ça» et aussi de faire le point.

Un lieu de rendez-vous privilégié

Le Cotterd est devenu un lieu de rendez-vous privilégié des personnes âgées de l'Ouest lausannois. Si en hiver on y accueille journellement 20 à 25 personnes, en été, même par grand soleil, ce ne sont pas moins de 15 à 20 personnes qui s'y rendent. En mars dernier, tous les records ont été battus. 560 sexagénaires, septuagénaires, sont venus y passer l'après-midi. A ce rythme, les locaux seront vite exigus. Pour le moment, on se sert... et ce n'en est que plus chaleureux. Mais si le nombre des habitués devait augmenter... Au fait, qui sont-ils ces habitués? Monsieur et Madame Tout le Monde, pensionnés AVS, retraités de la vie professionnelle en quête de quelque occupation, de distractions, à la recherche de compagnie, de contacts, de compréhension.

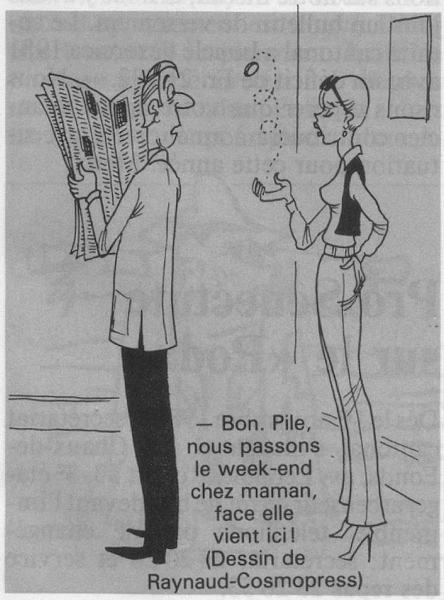

— Bon. Pile, nous passons le week-end chez maman, face elle vient ici! (Dessin de Raynaud-Cosmopress)

Il faut dire que Pierrette Binggeli a su, avec beaucoup de doigté, donner à ce centre le style qui convient à ses hôtes. Juste ce qu'il faut d'animation pour ne pas lasser ou fatiguer. Tous les quinze jours un film documentaire, une conférence, un après-midi récréatif. Des repas pris en commun. On propose le menu, on vote et, comme en politique, la majorité l'emporte, spaghetti bolo ou goulasch. Chacun met la main à la pâte. C'est ce qui fait le charme de ces dîners.

Et puis, on engage la conversation. On expose ses heurs et malheurs. La maladie... l'hôpital. Ici la solidarité n'est pas un vain mot. On monte au CHUV un petit bouquet de fleurs à la main, histoire de montrer qu'on partage les mauvais moments, qu'on est là!

La fête

En ce mardi de juin, 32 personnes avaient répondu à l'invitation qui leur avait été faite de venir fêter ce joyeux anniversaire organisé par Mme Binggeli et le service des loisirs de Pro Senectute-Vaud. Jean Carrel, responsable de ce dernier, adressa quelques mots de bienvenue, se félicitant de l'aide financière apportée par la commune de Lausanne qui permet l'exploitation par Pro Senectute de ce centre de jour. Robert Flaction, le boute-en-train de la Fondation, avait mis au point le programme des réjouissances. Il proposa un concours musical, dont l'enjeu était fort séduisant — des soupers aux chandelles au Château d'Aigle, organisés par Pro Senectute-Vaud, à la fin de l'année — et qui tout au moins devait rappeler à plus d'un de bons et lointains souvenirs!

Les heureux bénéficiaires furent Mmes Joris et Nobs.

On ne peut que se réjouir du succès que rencontre Le Cotterd auprès des personnes âgées. Et, en soufflant symboliquement ces deux bougies, on émit le vœu que toutes celles qui «n'osent pas», «n'ont pas le courage», se replient sur elles-mêmes, fassent le pas et viennent gonfler les rangs des habitués. La place? On en trouvera toujours et si vraiment... on avisera.

Jacqueline Mayor

VAUD

Nouvel An à Lugano

6 jours de gaieté dans une ambiance du tonnerre!

Le séjour de Nouvel-an dans la séduisante station tessinoise de Lugano a été particulièrement réussi l'an dernier. Aussi Pro Senectute-Vaud a-t-il décidé de «remettre ça» pour le plus grand plaisir de chacun. Départ le 29 décembre 1982, retour le 3 janvier 1983. Le voyage s'effectuera en car très confortable selon les itinéraires suivants: à l'aller par le Saint-Gothard et au retour par l'Italie et le val d'Aoste. Et, bien sûr, à chaque fois, le repas de midi sera pris dans un restaurant sympathique.

Sur place, pas le temps de s'ennuyer! Tout un programme de divertissements a été mis sur pied. Des excursions sont prévues chaque jour, en Italie pour un marché, dans les vals et les villes du Tessin. Les soirées, elles, seront trop courtes. Il y aura notamment un loto (pour lequel vous voudrez bien apporter des lots tels chocolats, savons, conserves, etc.). Mais le clou sera sans conteste le Réveillon avec bal costumé. Le séjour se déroulera dans une ambiance de fête et de joie.

Prix Fr. 555.—, comprenant:
voyage en car au départ de Lausanne;
repas à l'aller et au retour;
pension complète à l'Hôtel Colorado***, Lugano;
logement dans des chambres à 2 lits avec douche et W.-C. (chambres individuelles limitées, supplément de Fr. 50.—);
excursions quotidiennes;
encadrement par un animateur de Pro Senectute-Vaud: M. Pierre Tâche.

Si donc ce petit voyage de fin d'année vous tente, inscrivez-vous sans tarder, car le nombre des participants est limité à 36 et les inscriptions seront enregistrées par ordre d'arrivée.

Pro Senectute-Vaud, Service des loisirs, Maupas 51, 1004 Lausanne, tél. 021/36 17 21.

FRIBOURG

Je m'engage à dialoguer...

L'idée de «Je m'engage» est née d'une réflexion faite au sein de Pro Juventute. Cette réflexion a été nourrie de constatations, de lectures et de témoignages.

Nous avons tous besoin des autres!
Ces quelques mots résument l'idée même de l'action *Je m'engage*. Pour la plupart d'entre nous, nos multiples activités nous offrent un cadre dans lequel il est possible de rencontrer les autres.
Les personnes handicapées, jeunes et âgées, restent bien souvent étrangères à ce partage. Des solutions sont recherchées par la création de foyers d'accueil, d'ateliers protégés, de centres de loisirs, de homes... Toutefois, le cloisonnement subsiste, les personnes âgées se retrouvent entre elles, de même que les handicapés et les jeunes. Sur la base de ce constat, il s'agit de permettre à ceux qui en ont moins l'occasion d'échanger avec d'autres personnes.

L'intolérance est le fruit de l'incompréhension des autres
L'action *Je m'engage* souhaite créer un lien entre les personnes qui disposent d'un peu de temps et qui désirent partager ce qu'elles vivent. Elle recherche également à rompre le cloisonnement des générations et catégories de personnes, en leur permettant, pour un temps déterminé, de se rencontrer, donc de mieux se connaître. Le but de l'action est de trouver par le contact avec l'autre un partage, une compréhension de ce qu'il vit. Notre vision de l'autre s'arrête bien souvent à son apparence, que nous traduisons à notre manière «les gens sont f... regarde celui-là...»

Je m'engage
vous **invite** par son action à revoir ou à modifier vos idées reçues ou généralement admises concernant les autres;
vous **propose** de remplacer le «on» indéfini par le «je» personnel;
vous **appelle** à tendre la main, à donner de votre temps pour un dialogue plus humain.
Je m'engage est un projet qui concerne dans un premier temps le grand Fribourg. Il a été élaboré en commun par **Pro Infirmis, Pro Juventute, Pro Senectute.** Il souhaite la rencontre entre les personnes handicapées, les personnes jeunes, les personnes âgées. L'engagement est limité dans le temps mais reste renouvelable. Pro Juventute est responsable du fichier des demandes, Pro Infirmis et Pro Senectute mettent en contact et informent les personnes qui veulent s'engager. Ils assurent dans la mesure de leurs moyens le bon déroulement de l'action. Ils participeront sur demande, au terme de l'engagement, à l'évaluation des rencontres. Des contacts peuvent être pris auprès de ces trois organismes qui sont à même de vous renseigner.

Voir l'éditorial, en page II couverture.

NEUCHÂTEL

Si nous fêtions la Nouvelle année ensemble?

Par nos contacts personnels, nous savons que pour beaucoup de retraités la solitude est pesante, davantage encore en période de fête. En équipe, nous nous sommes interrogés sur l'opportunité d'une joyeuse évasion en fin d'année, par exemple du 28 décembre 1982 au 2 janvier 1983.
Aucune réservation, aucune démarche n'ont été entreprises. Nous déciderons de cette organisation avec les intéressés. On pourra s'inscrire à partir de 55 ans, comme pour les activités sportives. Les personnes qui souhaiteraient participer à ce séjour voudront bien téléphoner ou passer à Pro Senectute, Parc 27, La Chaux-de-Fonds, tél. 039/23 20 20. Nous vous remercions de nous communiquer vos intentions avant le 15 octobre 1982.

Savonnettes et Cie

On nous a enseigné que les petits ruisseaux font les grandes rivières. Nous remercions les aînés de prendre une part active à notre campagne financière. «Aînés», numéro de septembre, annonçait déjà notre vente de savonnettes, les vendredi 22 et samedi 23 octobre. D'autre part, ces prochains jours un prospectus tout ménage est distribué, il vous donne des informations sur notre travail, et nous y avons joint un bulletin de versement. Le comité cantonal a bouclé l'exercice 1981 avec un déficit de Fr. 21 792.—. Nous osons espérer que votre appui financier contribuera à améliorer notre situation pour cette année. Merci!

Pro Senectute sur le «Pod»

Dès le 1er novembre 1982 le secrétariat cantonal s'installe à La Chaux-de-Fonds, av. Léopold-Robert 53, 3e étage, ascenseur, arrêt de bus devant l'immeuble, téléphone pas de changement: secrétariat 23 20 20 et service des repas 23 20 53.

BIENNE

Aider, conforter

Lors d'un entretien, M. Marcel Hotz, responsable Pro Senectute Bienne, répond à mes questions. Souvent son activité principale consiste à donner des conseils, des informations générales, ceci de vive voix ou par téléphone, et d'aider financièrement. Avant de présenter deux cas A et B, voyons où nous en sommes côté «monnaie».
Nous avons: I) les rentes AVS, II) les prestations complémentaires de l'AVS, III) les rentes pour impotents (au plus Fr. 496.— par mois), IV) l'aide des œuvres sociales. Jusqu'au chiffre III, Pro Senectute peut aider; au-delà, ce sont les œuvres sociales qui interviennent parce que les dépenses dépassent les possibilités de l'institution. L'exemple A est du ressort de Pro Senectute qui intervient dans la majorité des cas.
Mme A., durant de longues années, soigne son mari diabétique; en 1975, il meurt. Santé fragile, soins quotidiens, tensions, soucis, tracas divers, font que Mme A. est «déboussolée» après le décès de son mari. Dépressive, elle ne peut être seule; mange peu dans des pensions bon marché et déménage dans un petit logement sans confort. Régulièrement, elle vient à Pro Senectute se plaindre et demander des secours. Centre ville, en un endroit tranquille, un appartement plus confortable est trouvé. Mais ça s'aggrave: «on» veut du mal à Mme A., des espions la surveillent de nuit. Elle crie. Des locataires se plaignent, la police intervient. Elle reçoit sa dédite. Un nouvel appartement est trouvé. D'autres locataires se plaignent. Irrité, le nouveau propriétaire écrit et téléphone. Rien ne va plus. Enfin M. Hotz trouve un home pour placer Mme A.
Second exemple: Mme B., invalide depuis de nombreuses années, pieds et mains déformés, ne peut pas écrire, ni aller seule aux toilettes avec sa voiture d'infirme; elle voit son état se détériorer encore. Soins ambulants à domicile insuffisants, elle doit être placée dans un home parce que M. B., lui-même handicapé, ne peut plus soigner sa femme et doit avoir une aide au foyer, à la demi-journée. A tous ces malheurs physiques s'ajoutent les malheurs du manque d'argent. Mme et M. B. recevaient les prestations complémentaires de l'AVS plus la rente pour invalide; ils étaient à la limite. Les infirmités les catapultent un échelon plus bas et les voilà séparés, puis secourus par les œuvres sociales.

Pédicure

Dès septembre, Pro Senectute installera au-dessous de ses bureaux, 8, rue du Collège, un service pédicure.

Contemporains de 13

Pour commencer, les coordonnées: Mme Jeanne Rossel, rue Heilmann 2a, 2502 Bienne. Tél. 032/22 93 44.
Le dimanche 31 octobre, Mme Rossel aimerait regrouper les 13, soit à Neuchâtel, soit à Yverdon. Téléphonez ou écrivez, s'il vous plaît. E. H.

JURA BERNOIS

Du rapport de M. Erard, responsable Pro Senectute pour le Jura bernois, extrayons une phrase: «Pour l'ensemble des personnes âgées aidées individuellement, une personne sur trois est au bénéfice des prestations complémentaires de l'AVS.»
Un tiers, c'est beaucoup. Ça donne à réfléchir... E. H.

Sans paroles (Dessin de Moese-Cosmopress)

Savez-vous que...

... l'Armée du Salut a célébré cette année le 100e anniversaire de sa fondation. Elle ne compte pas moins de 98 postes d'évangélisation (paroisses) et 200 avant-postes. Elle compte parmi les plus grandes sociétés missionnaires du monde et est à l'œuvre dans plusieurs des 54 pays du tiers monde. Une plaquette intitulée «Une armée en marche» est éditée à l'occasion de ce centenaire.

... qu'à la mi-août 1982, la Suisse comptait 179 personnes âgées de 100 ans et plus, alors qu'on n'en dénombrait que 61 lors du recensement de 1970. Pour leur part, les octogénaires ont passé de 111 000 à 170 000.

Pour rompre la solitude dans les villes,

intéressante expérience à Lausanne

La Municipalité de lausanne a décidé de tenter une expérience suite à l'idée de Mme Lilette Szenasi, de Bruxelles.
Afin d'aider à vaincre la solitude dans les villes, un banc à la place Saint-François est à disposition des gens cherchant la communication. Simple, mais sympathique!
Mme Szenasi, à droite, donne l'exemple...

(Photo asl)